



Venir vivre/etudier en France

Par **Simon Thomas**, le **27/10/2016** à **13:24**

Bonjour,

Une amie tchèque voudrait venir étudier en France pour la rentrée 2017/2018, cependant elle souhaiterait s'y installer quelques mois en avance afin de pouvoir approfondir son niveau de langue. Si j'ai bien compris, elle peut s'installer en France pour une durée illimitée sans démarche administrative car elle vient d'un pays européen (confirmation ?) mais là où ça devient plus flou est au niveau du travail. En effet, elle souhaiterait travailler (peu importe le type de contrat) avant de commencer ses études. Quels sont ses droits en tant que citoyens européens ? Faut-il un permis de travail ? Peut-elle exercer tous métiers ou seulement certains ? Merci pour vos futures réponses

Cordialement